



## **LA MAIRE BAFOUE LES MÈRES !**

Les personnels des administrations parisiennes, rassemblés le matin du lundi 3 juillet, à l'appel unitaire de l'intersyndicale CFDT - CFTC - CGT - FO - SUPAP FSU - UCP - UNSA, ont manifesté leur refus de la suppression du jour de congé des mères de famille.

Malgré la mobilisation (manifestation, grève, réseaux sociaux et les 9341 signatures de la pétition), la Maire de Paris a fait adopter par le Conseil de Paris la suppression de ce droit institué en 1976 permettant de compenser tant de retards et d'obstacles à l'égalité femmes/hommes.

Cette mesure scélérate doit prendre effet au 1er janvier 2018.

**Les personnels exigent une négociation pour y substituer des droits nouveaux liés à l'égalité femmes/hommes et à la parentalité.**

**Seule une mobilisation des personnels imposera l'ouverture de véritables négociations pour des droits nouveaux, pour l'égalité femmes / hommes et la parentalité.**

**Ne laissons pas cette attaque sur le temps de travail sans lendemain.**

**RESTONS MOBILISÉ-ES !**

**L'INTERSYNDICALE**

**CFDT - CFTC - CGT - FO - SUPAP FSU - UCP - UNSA**